

# Axes stratégiques et perspectives

Les axes stratégiques pour les 5 ans à venir :

Le virage inclusif

- Améliorer l'accueil et l'accompagnement des travailleurs dans une perspective d'insertion professionnelle en milieu ordinaire (RAE, VAE, CAP, soutien individuel et collectif)
- Diversifier les activités : activités « hors les murs », ESAT de Transition
  - Développer et formaliser des partenaires favorisant la participation sociale et l'inclusion citoyenne (ateliers éducatifs pour l'autonomie, sport, culture, social, loisirs, etc...)
- Mettre en place des actions favorisant la prévention et l'accès aux soins et à la santé
- Inscrire le service dans l'accompagnement des personnes bénéficiant du dispositif RAPT en développant des solutions d'accompagnement

L'approche populationnelle

- Améliorer l'accompagnement des Travailleurs présentant un handicap psychique (déploiement méthodologie MESSIDOR)
- Adapter les réponses aux âges charnières : passage des jeunes IME en ESAT et vie adulte, vieillissement des Travailleurs.
  - Développer les activités permettant la pair-aidance

Un management pour une gestion efficiente des moyens

- Suivre le PACQ et mettre en place une cartographie des risques
  - Mettre en place la démarche Quali-ESAT
- Améliorer l'accompagnement en tenant compte des RBPP
  - Actualiser le DUERP
- Suivre l'activité de l'ESAT (taux d'occupation)

ADEI-ESAT de Jonzac

46 bis Route de Saint-Genis - 17500 SAINT-GERMAIN-DE-LUSIGNAN

☎ 05.46.86.15.75 - ✉ [iesatjonzac@adei17.com](mailto:iesatjonzac@adei17.com)

[www.adei17.com](http://www.adei17.com)

# Projet d'Etablissement

## 2018-2022

## Synthèse

# ESAT de JONZAC



ADEI  
la Charente  
Maritime

## Autorisations et Habilitations

**Arrêté initial de création :** DRASS-2888 du 15 juillet 1991

L'ESAT est ouvert depuis septembre 1991.

**Dernier arrêté :** ARS N° 2017/1/15 du 08 mars 2017

**Capacité d'accueil :** 70 places

## Missions

L'ESAT de Jonzac a pour missions de :

→ **Accueillir** les personnes orientées par la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées,

→ **Offrir** un travail et des conditions de travail adaptés,

→ **Dispenser** les soutiens qui sont requis par la personne et qui conditionnent pour elle toute activité professionnelle.

Afin de remplir sa mission, l'établissement s'engage à développer :

→ des activités productives en lien avec le marché économique, capables de dégager de la valeur ajoutée,

→ des activités de soutien à caractère médico-social ou psycho-éducatives en lien avec l'environnement sanitaire et social.

L'ensemble des activités de l'ESAT est exercé dans une perspective d'épanouissement global et d'insertion sociale de la personne.

**Les activités économiques** développées sont divisées en 6 secteurs :

- Espaces verts : 7 équipes,
- Blanchisserie : 1 équipe,
- Sous-traitance : 1 équipe,
- Entretien des locaux : 1 équipe,
- Prestations collectives ou individuelles en entreprise : 6 TH,
- Cuisine, restauration : 1 équipe

## Public accueilli

L'établissement accueille, conformément à son agrément, des personnes en situation de handicap, des deux sexes, âgées de 18 à 60 ans, bénéficiaires d'une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH) et d'une orientation ESAT délivrée par la CDAPH.

Les travailleurs présentent majoritairement une déficience intellectuelle, d'autres souffrent de troubles psychiques ou présentant des troubles du spectre de l'autisme.

L'ESAT se trouve confronté à la problématique du vieillissement des personnes en situation de handicap qui éprouvent des difficultés à poursuivre leur activité professionnelle dans leur métier d'origine, du fait des problèmes de santé liés à l'aggravation de leur handicap psychique, intellectuel, et physique notamment. L'ESAT propose des temps partiels.

## Partenariats

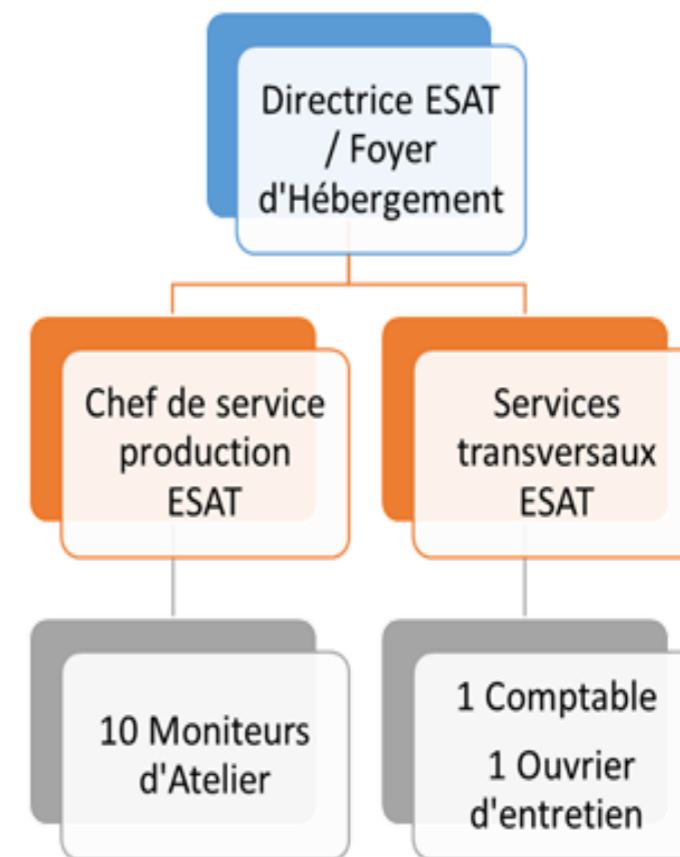
Toutes les personnes accompagnées font l'objet d'une attention particulière pour leur accompagnement vers l'exercice de leur citoyenneté.

L'établissement travaille en réseau avec plusieurs partenaires, cela permet à chaque entité d'être intégrée sur le territoire et d'être reconnue par l'ensemble des réseaux sociaux, culturels et professionnels. Dans l'accompagnement de la personne, nous sommes amenés à rencontrer des partenaires extérieurs.

## Compétences et Moyens

Chaque année, l'organigramme est revu en fonction des évolutions du nombre de places prévues dans les CPOM.

L'établissement met en lien tous les postes de l'ensemble des structures pour mutualiser au mieux les postes et générer des temps pleins si possible pour limiter la précarité des salariés.



## Démarche Qualité

Pour chaque structure autorisée, un comité de pilotage « Qualité » est constitué. Réunis 3 fois par an, les membres de ce COPIL ont pour missions, sous l'autorité du Directeur, d'animer et de suivre le PACQ (plan d'amélioration continue de la qualité) en intégrant les résultats des évaluations internes et externes, les grandes orientations du projet associatif et du CPOM signé avec l'ARS.

E.S.A.T. St Germain de Lusignan FINESS N° 17 080 418 1			
Arrêté n°2017/17/15 du 08/03/2017			
Période d'autorisation de 15 ans	Date d'autorisation 15 ans à compter du :	T-0	03 JANVIER 2017
	3 Evaluations internes Résultats communiqués tous les cinq ans	1ère Evaluation interne - EI1	T-5 < 03 JANVIER 2022
		2ème Evaluation interne - EI2	T-10 < 03 JANVIER 2027
		3ème Evaluation interne - EI3	T-15 < 03 JANVIER 2032
2 Evaluations externes réalisées au plus tard 7 ans après le date de l'autorisation et au plus tard 2 ans avant la date de son renouvellement	1ère Evaluation Externe - EE1	T < 7	< 03 JANVIER 2024
	2ème Evaluation Externe - EE1	T < 13	< 03 JANVIER 2030
Demande de visite de conformité			< 03 NOVEMBRE 2031
RENOUVELLEMENT DE L'AUTORISATION			03 JANVIER 2032

**Démarche Quali-ESAT :** L'ADEI a engagé l'ensemble des ESAT dans une démarche d'évaluation de la Qualité du travail effectué auprès des clients. *La qualité du travail est la clé de la réussite sociale pour les travailleurs et économique pour l'ESAT.* Une politique Management, Qualité, Sécurité, Environnement a été définie et validée par la Direction Générale.